



LES AMIS DU VIEUX FOS RETROUVENT LEURS AMPHORES APRES 17 ANNEES DE GALERE.

Jour de gloire pour les Amis du Vieux Fos,

Après 12 ans de galère, le président et une délégation du C.A comprenant outre le Président Leroy, René Bachocz, secrétaire et Messieurs Albertino, Castillo, Lacroix, conseillers, étaient présents au dépôt du patrimoine, rue Frédéric mistral, pour la restitution des amphores qui leur avaient été confisquées en l'année 2002, lors de la fermeture de la chapelle de la mer.

Il est utile pour les Fosseens et néo-Fosseens de rappeler les faits :

Lorsque la commune décida pour des raisons de sécurité de fermer la chapelle de la mer en l'année 2002, dans laquelle l'association avait organisé depuis presque 20 ans, un musée local sur les produits de ses propres recherches sous-marines dans le golfe, (il était exposé de nombreuses Amphores, des lampes à huile, de la vaisselle diverse, et une magnifique collection numismatique), à l'époque, elle avait en son sein de nombreux plongeurs émérites, la plongée de recherches était sa vocation première.

La DRASSM confisqua la totalité du matériel exposé sans avertissement préalable, et l'enleva immédiatement dans des conditions lamentables et pénibles dont les Anciens se souviennent

Devant cette iniquité, un protocole avait été cependant établi dans les jours qui ont suivi entre la Commune, (par l'intermédiaire de Monsieur Granié, Maire de l'époque), dans lequel il nous était accordé la pleine propriété de cinq amphores.

Pendant 17 ans, malgré de multiples rappels en tous genres et recherches diverses, aucune réponse nous était fournie, sinon qu'elles avaient disparu.

En 2018, lors d'une réunion préparatoire à la première exposition dans les souterrains de nature " *rêve d'amphores*" Monsieur le maire de l'époque, René Raimondi nous invita à visiter le dépôt archéologique de la rue Frédéric mistral, nous nous y sommes rendus en délégation.

Quelle fut notre stupéfaction quand Monsieur Frédéric Marty archéologue, responsable du dépôt, nous précisa que nos Amphores étaient parmi celles entreposées.

Lors d'une deuxième réunion en mairie, Madame Sibille, responsable du service patrimoine du territoire métropolitain d'Istres, nous précisa que seule la DRASSM avait Autorité pour restituer notre bien.



L'association prit donc rendez-vous avec ce service, et une délégation du C.A président en tête, avec René Bachocz et Christian Lacroix, fut reçue au siège de l'Estaque, par Madame Florence Richez, responsable de service.

Lors de cet entretien, il s'est avéré que notre interlocutrice ne connaissait pas l'histoire de ce matériel ni l'existence du protocole, le président Leroy se fit une obligation et un devoir de lui rappeler dans le détail le litige, depuis son origine.

Madame Richez fut sensible à nos arguments, et elle promit de faire le nécessaire pour y mettre un terme.

Et elle l'a fait ! Nous avons eu la chance que cette personne soit attentive à la justesse de nos propos, dotée de plus, d'une grande honnêteté intellectuelle.

Dans un premier temps elle nous informait que quatre amphores sur cinq avaient été répertoriées et pouvaient nous être rendues.

C'est donc le vendredi 26 avril 2019 à 11 heures, en présence de Madame Richez (Drassm), qui s'était spécialement déplacée depuis l'Estaque, et de Monsieur Marty (service du Patrimoine Métropolitain) que le président, la larme à l'œil, signait le document de restitution, au dépôt rue Frédéric Mistral, et ce pour quatre amphores (le sort de la cinquième étant aléatoire pour des raisons administratives).

Elles étaient donc là, nos fameuses Amphores pour lesquelles l'association s'est battue pendant toutes ces années, l'émotion était perceptible parmi nous !

En effet, il nous semblait anormal que seuls les Fosseens, dont le terroir maritime a produit tous ces vestiges de l'Antiquité, ne pouvaient pas en profiter, alors que le voisin Istreen en possède un plein musée, hélas fermé depuis quelques années.

L'association va proposer à Monsieur le maire, de les exposer dans le hall de la mairie ainsi qu'à l'Office du tourisme et dans un futur proche à la Maison des Arts.

Les *Amis du Vieux Fos* auront le plaisir d'organiser des présentations de ce patrimoine dans les semaines à venir, après avoir étudié un conditionnement adapté, vu la fragilité de ces amphores et ce n'est pas une mince affaire.

Tous les Fosseens seront cordialement invités à cette manifestation.

Pour le C.A le Président



Siège social : MAISON DU PATRIMOINE - L'HAUTURE - 13270 FOS SUR MER
SIRET 802 966 895 000 12
Président Michel LEROY 04.42.05.04.72
Secrétaire René BACHOCZ 04.88.63.25.51